

Les lignes de faille de la démocratie radicale

Martin Deleixhe, Florence Delmotte

DANS **RAISONS POLITIQUES** 2019/3 (N° 75), PAGES 5 À 11

ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1291-1941

ISBN 9782724635935

DOI 10.3917/rai.075.0005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2019-3-page-5.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les lignes de faille de la démocratie radicale

Un inattendu regain d'actualité

Curieuse trajectoire que celle du court ouvrage de théorie politique de Chantal Mouffe : *L'Illusion du consensus*. Paru initialement en anglais sous le titre *On the Political* en 1995, il faudra attendre onze ans pour que le livre soit traduit puis publié en français. Le moment choisi pour le faire – mars 2016, une année à peine avant la campagne présidentielle française – lui confèrera un retentissement inattendu. Alors que le livre déplore l'émergence d'une vie démocratique « post-politique » qui réprime le conflit et y substitue un unanimité de façade, Emmanuel Macron et Marine Le Pen élaboraient des argumentaires de campagne invitant à dépasser la distinction gauche-droite par l'artifice d'une réconciliation nationale (certes, suivant des logiques éminemment distinctes). Alors que le livre appelait de ses vœux le retour d'une démocratie dite « radicale » qui n'abandonne pas la critique du néolibéralisme aux seuls partis nationalistes et xénophobes, le Front national caracolait en tête dans tous les sondages pré-électoraux, porté notamment par sa dénonciation d'une indistinction entre partis de gouvernement – résumée dans la formule « UMPS ». Il n'en fallait pas plus pour que le livre de Chantal Mouffe soit présenté par la presse comme « prophétique » (*Libération*, 24 janvier 2017) et que la démocratie radicale devienne un cri de ralliement de la gauche, du Parti socialiste à la France insoumise en passant par Nuit debout et Podemos. Citée par les uns, invitée à dialoguer avec les autres, Chantal Mouffe a visiblement contribué par ses travaux à initier un renouveau doctrinal au sein de la gauche française. Dans un pays qui attribue une haute fonction symbolique aux intellectuels, on n'avait plus vu depuis longtemps un.e auteur.e de théorie politique, une femme de surcroît, avoir ainsi l'oreille et l'attention de plusieurs organisations politiques d'importance.

Au-delà de la personnalité de Chantal Mouffe, ce retour en grâce d'une conception de la démocratie qui se proclame radicale dans la mesure où elle mêle l'exigence républicaine d'une participation politique accrue des

citoyens à une revalorisation du rôle de la conflictualité sociale, sans pour autant rejeter l'acquis libéral que constituent les droits individuels subjectifs et l'État de droit¹, a permis de renouer avec des controverses qui, sans avoir été complètement mises en sourdine, s'étaient vues reléguées à l'arrière-plan de la scène intellectuelle et politique depuis l'effondrement électoral du Parti communiste : qu'est-ce que le peuple d'une démocratie ? Comment prendre en charge la conflictualité, voire la violence, dans l'espace public ? Comment articuler des luttes diverses au sein d'un même mouvement social ? Est-il possible (et souhaitable) d'avoir recours à l'artifice d'un populisme de gauche pour revigorer la démocratie ? Si le retour en force d'interrogations tombées en désuétude est bienvenu, on peut cependant déplorer que ce regain d'actualité des thèmes de la démocratie radicale se soit accompagné d'un étrange appauvrissement du concept.

Une généalogie en trompe-l'œil

Étroitement associée aux noms de Chantal Mouffe et d'Ernesto Laclau, la démocratie radicale est trop souvent présentée comme ayant été portée sur les fonts baptismaux en 1985 par la publication de *Hegemony and Socialist Strategy. Towards a Radical Democracy*. Or, si l'importance de cet ouvrage et son influence durable sont incontestables, faire débiter la généalogie du concept de démocratie radicale en 1985 revient à passer sous silence et à méconnaître un épisode significatif de l'histoire conceptuelle de la démocratie² : le renouveau des théories de la démocratie dans la France d'après-guerre. Préalablement à la publication de *Hegemony and Socialist Strategy*, une constellation de penseurs de formation et d'inspiration marxistes, en rupture de ban avec le matérialisme dialectique orthodoxe, avaient fait du réinvestissement militant de la démocratie la voie de sortie d'un communisme devenu trop doctrinaire. Sous la plume de Claude Lefort, Cornélius Castoriadis, Miguel Abensour, Jacques Rancière ou Étienne Balibar, la démocratie n'est pas nécessairement qualifiée de « radicale » mais elle n'en est pas moins « sauvage³ », « anarchique⁴ », « insurgente⁵ » ou « insurrectionnelle⁶ ». La radicalisation du concept de démocratie possède en ce sens une histoire qui est à la fois plus longue, plus diverse et plus mouvementée que ne le suggère son identification (dans le monde anglo-saxon, du moins) aux seuls travaux de Chantal Mouffe et d'Ernesto Laclau⁷.

1 - Samuel A. Chambers, « Giving up (on) rights? The future of rights and the project of radical democracy », *American Journal of Political Science*, vol. 48, n° 2, 2004, p. 185-200.

2 - Pierre Rosanvallon, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Seuil, 2003.

3 - Claude Lefort, *L'Invention démocratique*, Paris, Fayard, 1994.

4 - Jacques Rancière, *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.

5 - Miguel Abensour, *La Démocratie contre l'État. Marx et le moment machiavélien*, Paris, Le Félin-Kiron, 2012.

6 - Étienne Balibar, *Les frontières de la démocratie*, Paris, La Découverte, 1992.

7 - Pour des panoramas plus amples de l'histoire et des usages du concept, voir notamment Martin Breugh et al. (dir.), *Thinking Radical Democracy. The Return to Politics in Post-War*

Par-delà leurs divergences théoriques et politiques, aussi manifestes que nombreuses, ces auteurs francophones d'inspiration marxiste partageaient une même prémisse qui a fourni le matériau principal de leurs réflexions. La démocratie serait affectée, selon le diagnostic qui est à l'origine de leur questionnement, d'une confusion sémantique : la démocratie correspond tout à la fois à un régime politique et à un idéal⁸. D'une part, elle désigne l'arrangement institutionnel instaurant un espace public au sein duquel s'expriment librement des conflits d'intérêts et de valeurs. D'autre part, elle renvoie à l'utopie d'une « société des égaux⁹ » et d'un espace politique libéré de toute relation aliénante de domination¹⁰. En ce sens, la démocratie désigne à la fois une organisation du pouvoir et sa remise en cause, une institution et le mouvement de son dépassement¹¹.

Partant de cette difficulté, ce numéro vise donc à rendre sa complexité à la notion de démocratie radicale en explorant ses multiples conceptualisations, et donc à nous prémunir contre toute illusion d'univocité. Cette théorie de la démocratie correspond-elle à une reformulation modernisée de la social-démocratie¹² ? Ou plutôt à une hybridation originale et quelque peu improbable entre républicanisme et socialisme des conseils¹³ ? Voire à l'approfondissement d'une logique libérale¹⁴ ? L'examen de ces débats, de leur naissance jusqu'à leur prolongement dans notre actualité la plus récente, mettra au jour les divergences politiques au sein même des penseurs de la démocratie radicale. D'un article à l'autre s'esquissera une étude comparative de thèmes communs aux démocrates radicaux (tels que le rôle clé attribué à la conflictualité, le diagnostic d'une grave crise de la représentation, l'appel à une articulation de la diversité des revendications sociales ou la volonté de reconstruire des identités politiques fortes). Il en ressort que des oppositions fortes demeurent sur des enjeux cruciaux, comme la question du rôle à réserver à un investissement populiste de la démocratie ou de la relation ambivalente tant au libéralisme qu'à la souveraineté nationale ou étatique.

France, Toronto, Toronto University Press, 2015 et Lars Tonder et Lasse Thomassen (dir.), *Radical Democracy. Politics Between Lack and Abundance*, Manchester, Manchester University Press, 2005.

8 - Jürgen Habermas, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, trad. fr. Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz, Paris, Gallimard, 1997.

9 - Pierre Rosanvallon, *La Société des égaux*, Paris, Seuil, 2013.

10 - Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1999 [1975].

11 - Jean-Luc Nancy, *Vérité de la démocratie*, Paris, Galilée, 2008.

12 - Philippe Raynaud, *L'Extrême gauche plurielle*, Paris, Perrin, 2010 [2006].

13 - Yoahn Dubigeon, *La Démocratie des conseils. Aux origines modernes de l'autogouvernement*, Paris, Klincksieck, 2017.

14 - Jean-Pierre Cometti, *La démocratie radicale. Lire John Dewey*, Paris, Gallimard, 2016.

Un objet de controverse plus qu'un programme politique

L'ambition de ce dossier est donc de donner à voir les lignes de faille du concept de démocratie radicale. Les contributrices et contributeurs apportent la démonstration, textes à l'appui, que si le concept de démocratie radicale renvoie bien à un noyau d'intuitions théoriques partagées – à commencer par une relation intrinsèque et nécessaire entre démocratie et émancipation égalitaire – il continue néanmoins de faire l'objet d'une vive controverse interne sur sa signification profonde et ses prolongements pratiques. Celles et ceux qui se réclament de la démocratie radicale sont loin d'avoir des réponses consensuelles quant à la nature de la démocratie radicale, quant aux fins qu'elle poursuit, aux stratégies politiques qu'elle se doit d'adopter ou à l'éventuel positionnement partisan de ses zélateurs.

En ouverture de ce dossier, Manuel Cervera-Marzal se penche sur une des fragilités théoriques de l'œuvre de Chantal Mouffe : son rapport instable au libéralisme. La philosophe est souvent présentée comme une opposante résolue à la tradition libérale. Pourtant, le détail des textes ne semble pas corroborer cette caractérisation rapide. Chantal Mouffe revendique plutôt en effet un ancrage dans le camp de la « social-démocratie » que dans celui de la « gauche radicale ». Autrement dit, elle viserait à mettre authentiquement en œuvre le principe libéral de l'égalité de liberté de chaque individu plutôt qu'à le congédier. Partant de ce paradoxe, cet article défend l'idée que sa pensée est perçue comme plus radicale qu'elle ne l'est vraiment et qu'elle entend au fond réformer la tradition libérale (critique immanente) plutôt que l'infirmier (critique radicale). À l'appui de cette thèse, cet article met en perspective les propositions de Chantal Mouffe avec celles de Cornelius Castoriadis, Claude Lefort et Jacques Rancière, auteurs auxquels l'œuvre de Mouffe renvoie fréquemment. Cette comparaison permet de préciser le diagnostic critique dressé par Chantal Mouffe sur notre présent. Fervente opposante au libéralisme économique, elle n'en cherche pas moins à s'inscrire, en dépit de ses emprunts à la tradition antilibérale en général et à Carl Schmitt en particulier, dans la tradition d'un dialogue nécessaire, mais insoluble entre principes démocratique et libéraux.

Martin Deleixhe s'arrêtera, quant à lui, sur une étrange similitude dans les méthodes d'exposition de la « démocratie radicale » chez deux des représentants les plus importants de ce courant : Chantal Mouffe et Miguel Abensour. Plutôt que de commencer par définir positivement ce qu'ils entendent par « démocratie radicale », l'un et l'autre ont préféré l'élaborer négativement, à partir d'une critique du marxisme ancrée dans un même reproche : l'absence de considération pour le politique. Néanmoins, ces deux auteurs prennent leurs distances avec leurs premières amours théoriques selon un mode opératoire très distinct. Alors que Chantal Mouffe milite pour que la démocratie radicale s'extrait définitivement de la gangue théorique du marxisme pour mieux se mettre au diapason d'une ontologie sociale désormais postmoderne, Miguel Abensour choisit d'en revenir à un texte de jeunesse de Karl Marx (la *Critique du droit politique hégélien*) dans lequel ce dernier se faisait le chantre de la « vraie démocratie », plaçant de la sorte Marx en position de critique des

errements et de l'ossification du marxisme. L'article montrera que ce choix théorique n'est pas anodin et porte ces deux auteurs à situer fort différemment la radicalité de la démocratie, ce qu'il illustrera en mettant en exergue les appréhensions contrastées qu'ont Mouffe et Abensour de la relation triangulaire entre démocratie, État et conflictualité. Dans la mesure où Chantal Mouffe fait des conflits de basse intensité le moteur de la démocratie, elle ne peut faire autrement que d'ériger l'État en garant de la civilité des conflits. À l'inverse, puisque Miguel Abensour pense la démocratie comme une opposition pied-à-pied à l'institutionnalisation de l'État, il tend à faire de l'unité du *demos* à la fois la condition et la finalité de l'activité de ce dernier. Ce débat n'est pas sans faire écho à la controverse qui avait éclaté dans les années 1970 entre Ralph Miliband et Nicos Poulantzas au sujet de l'État. En conclusion, l'article avance qu'une question irrésolue, formulée dans le cadre de cette controverse, continue de travailler la démocratie radicale : le rapport de l'État au capitalisme est-il nécessaire ou contingent ? Les réponses de Chantal Mouffe et de Miguel Abensour diffèrent largement sur ce point et sont influencées de façon décisive par leur rapport à Marx.

Dans son article, Arnaud Tomès part du constat que nous traversons une crise de la représentation entendue au sens fort. Cette crise ne se manifeste pas seulement dans la piètre opinion que les citoyens se font de leurs représentants. Désormais, c'est l'idée même de démocratie représentative, conçue de plus en plus comme une contradiction dans les termes, qui est contestée par les promoteurs d'une démocratie jugée plus authentique, car plus conforme à son sens originare, celui d'un pouvoir du peuple. Cela implique-t-il qu'une démocratie radicale doive nécessairement être une démocratie directe ? Faut-il voir dans la démocratie un auto-gouvernement du peuple qui subvertit par définition toute forme de médiation et de représentation ? Le cas échant, comment donner figure au peuple, comment construire des sujets politiques ? Dans cet article, Arnaud Tomès abordera ces questions à travers une interrogation plus circonstanciée qui confronte les travaux de Cornelius Castoriadis à ceux de Chantal Mouffe et d'Ernesto Laclau. Comment expliquer qu'au nom d'un même idéal d'émancipation le premier se fasse le chantre d'une démocratie directe tandis que les seconds insistent sur l'impérieuse nécessité d'une représentation politique ? Par-delà l'enjeu théorique se perçoit alors une plus vaste question qui relève de la stratégie politique : la radicalisation de la démocratie doit-elle investir les instances de la représentation politique ou privilégier l'auto-organisation des travailleurs et des citoyens ?

Audric Vitiello abordera la radicalité démocratique sous un angle différent, mettant en évidence que cette dernière est indissociable du souci de développer un certain type de subjectivité politique. Puisque la démocratie radicale se singularise par la primauté qu'elle accorde à l'activité citoyenne sur l'institution et, de façon générale, à une politique du devenir sur le maintien du *statu quo*, les individus qui la peuplent se doivent d'être animés d'un désir d'autonomie, d'une propension à l'exercice de la pensée critique et d'une inclination à la créativité pour se montrer à la hauteur de ces ambitions politiques. Ce portrait-robot du citoyen en démocrate radical interpelle, car le poids des attentes

qu'il fait reposer sur ses épaules est énorme. Ironiquement, c'est à nouveau vers le domaine des institutions que la démocratie radicale doit porter son regard. Car le citoyen actif et critique qu'elle requiert n'émergera pas spontanément de l'univers social, il doit être façonné par un cadre institutionnel qui lui donne la possibilité de faire l'expérience de, puis de cultiver, sa liberté critique et son autonomie. L'article avance que la perspective de la démocratie radicale inclut en ce sens une dimension positive, voire éducative. Mais cette éducation politique ne peut pas, et ne doit pas, être fournie par une institution scolaire classique, dont on serait d'ailleurs bien en peine de définir le cursus. Elle ne peut se faire que performativement, par l'exercice de la liberté au sein d'actions politiques dites préfiguratives, dans la mesure où elles établissent des contre-institutions ou des sociétés alternatives qui s'ordonnent et s'organisent selon les principes et revendications qu'elles portent. Le groupe militant, indépendamment de la spécificité des situations et des combats, se doit alors d'adopter la forme de la société qu'il vise à faire émerger – pas seulement par souci de cohérence, mais parce qu'il voit dans la pratique politique un moment formateur et pédagogique pour les citoyens.

S'appuyant sur sa formation d'helléniste, Sophie Klimis rapproche deux phénomènes *a priori* éloignés. Elle fait le constat, d'une part, du discrédit grandissant qui frappe toute forme d'institution au sein des mouvements sociaux contemporains, et singulièrement au sein du « mouvement des places ». Elle souligne le contraste entre cette méfiance et un autre type de relation aux institutions politiques établies : la tragédie athénienne. Prolongeant les travaux de Cornelius Castoriadis, qui l'a précédée dans l'exploration de ce doublet tragédie-démocratie au sein du monde grec, elle fait alors émerger l'« harmonie discordante » comme schème permettant de nouer les deux pratiques civiques. Dans l'Athènes antique, ce qui se joue est la recherche dynamique d'un ajustement entre des contraires. L'harmonie discordante est un processus qui vise à mettre en scène, sur scène comme sur l'*agora*, une rupture avec la stabilité sans cesse rejouée au sein d'un cadre qui n'en reste pas moins pérenne. La tragédie, comme institution politico-rituelle, offre alors une saisissante illustration de ce jeu dynamique entre interruption critique relativement maîtrisée et stabilité institutionnelle. Du conflit tragique, naît une harmonie qui se singularise par l'exposition de la fragilité de sa fondation. Bâtie sur une division et sur un affrontement, la tragédie comme la démocratie ne peuvent se perpétuer qu'en marchant sur une ligne de crête étroite : si le conflit y a sa part légitime, son développement illimité marquerait la fin de toute possibilité de prolonger une unité harmonieuse. C'est pourquoi il faut le rejouer sans cesse mais au cœur d'un dispositif, certes autonome au sens de Castoriadis, mais qui n'en a pas moins pour fonction de l'encadrer.

À une époque où de plus en plus de mouvements contestataires (des Indignés espagnols aux différentes occurrences d'Occupy en passant par des franges du mouvement altermondialiste) se revendiquent de la démocratie radicale et expérimentent la mise en application de ses principes, nous espérons qu'une élucidation de sa généalogie et de ses usages polémiques apportera un éclairage original sur les lignes de fracture qui subsistent parmi les partisans de la

démocratie radicale. Outre que la clarification de certaines des divisions qui l'animent constitue en soi un apport à la théorie, il nous semble également que les nombreux mouvements sociaux qui se revendiquent peuvent tirer profit d'une explicitation systématique des tensions qui les animent et qui demeurent souvent tacites ou insuffisamment formulées. En dégageant ces nœuds contentieux, nous ne prétendons pas les résoudre. Mais nous espérons faciliter leur discussion auprès des acteurs qui s'en saisissent.

Martin Deleixhe et Florence Delmotte